

Frais de double résidence

Par lealouise, le 27/05/2016 à 14:13

Bonjour,

Dans le cadre des frais de double résidence (déduction eau ,electricité, gaz), faut-il prendre en compte uniquement les abonnements ou les factures dans leur totalité pour déterminer mes frais réels déductibles ?

Merci pour votre aide,

Lea Louise